

Conditions générales « Des Mots à la Scène »

Cinquième édition du Fonds de production des écritures dramaturgiques contemporaines francophones.

Des Mots à la scène est un fonds de production des écritures dramaturgiques contemporaines lancé par l'Institut français. Il vise à valoriser les auteurs peu connus ou peu joués en favorisant la production de nouvelles mises en scène.

Il s'adresse aux metteurs en scène et auteurs résidant sur le continent africain, dans les territoires ultramarins mais aussi aux artistes de la diaspora installés en France.

Une attention particulière sera portée aux projets prenant en compte les enjeux d'écoresponsabilité et d'égalité femmes-hommes.

⇒ OBJECTIFS

- Augmenter les moyens de production
- Valoriser des mises en scène de textes dramatiques inédits de jeunes auteurs
- Participer à la mise en place de réseaux de diffusion.

Toutes les phases dédiées à la production pourront être accompagnées : recherche, écriture, création, diffusion.

⇒ CRITÈRES & ADMISSIBILITÉ

Pour être éligible, un projet doit compter **au moins un partenaire artistique en France ou à l'étranger, engagé dans la création et impliqué dans sa réalisation.**

Cette structure doit être en capacité d'assurer un accompagnement de la création notamment dans l'accueil de la production et dans le conseil dramaturgique.

Ce fonds est ouvert aux candidats suivants :

- Metteurs en scène et auteurs résidant sur le continent africain, dans les territoires ultramarins mais aussi aux artistes de la diaspora installés en France
- Artistes/compagnies/collectifs résidant sur le continent africain, dans les territoires ultramarins mais aussi aux artistes de la diaspora installés en France

Il concerne les disciplines suivantes :

Théâtre, projet pluridisciplinaire dont le théâtre reste un élément important de la production. Le texte peut être en partie en français et dans d'autres langues.

Le projet proposé doit se dérouler entre octobre 2023 et fin 2024

L'aide de l'Institut français **ne peut représenter plus de 50% du coût total du projet.**

Avant tout dépôt de dossier, il est expressément demandé aux porteurs de projets de réaliser les actions suivantes :

Il convient de préparer les éléments suivants pour constituer la demande et s'assurer de son éligibilité :

- Les **textes** dramatiques achevés ou en cours
- Un dossier complet détaillant **les différentes phases de la création, les intervenants, le calendrier, le budget, les partenaires impliqués**
- Les **biographies** des auteurs et participants artistiques
- Le nom du ou des partenaires engagés dans le projet de production en joignant la **lettre d'engagement** qui mentionne son soutien (financier ou logistique).

Seront rendus inadmissibles :

- Les dossiers qui ne respectent pas la date limite (minuit UTC)
- Les demandes incomplètes

Critères d'évaluation

Les projets sont évalués en fonction des critères suivants :

- Qualité artistique
- Importance de la diffusion projetée : nombre de représentations, réputation et implication des lieux d'accueil, publics et territoires visés pour de la circulation
- Pertinence du projet au regard des enjeux autour de la francophonie et du plurilinguisme
- Réalisme budgétaire et valeur de l'engagement technique et financier des partenaires

⇒ ENJEUX & PARTENARIAT

Il s'agit vraiment de permettre aux écritures francophones de bénéficier de nouveaux réseaux de diffusion en France mais aussi à l'international et de permettre l'émergence de nouveaux cercles de production.

« **Les Francophonies - Des écritures à la scène** », plateforme qui s'engage à accueillir en diffusion deux lauréats du dispositif sur les Zébrures d'Automne en septembre lors du festival à Limoges.

Enjeux transversaux :

- Une attention particulière sera portée aux projets proposant une approche écoresponsable : efforts de réduction de l'impact environnemental (mutualisation des déplacements, alimentation, choix de solutions techniques moins carbonées...), attention portée au cycle de vie des matériaux.
- Par ailleurs, dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, l'Institut français est appelé à poursuivre un objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, dans le choix de ses projets et leur organisation. Une attention particulière sera donc aussi portée aux projets et aux structures prenant en compte les enjeux de l'égalité femmes-hommes.

⇒ CALENDRIER

Ouverture de la plateforme pour dépôt des projets : **09/06/2023**

Clôture de l'appel à projets : **01/09/2023**

Commission : **fin septembre 2023**

Pour plus d'informations, retrouver la page de présentation sur le site internet de l'Institut français [ici](#).

⇒ CONTACTS

Gaëlle Massicot Bitty

Responsable Pôle Musique & Spectacle vivant

Direction de la Création Artistique et des Industries Culturelles

gaelle.massicotbitty@institutfrancais.com